



Bulletin trimestriel d'information de l'Église protestante unie de Vosges-Meurthe

N° 1-2023 : PÂQUES

CHRIST EST RESSUSCITÉ, IL EST VRAIMENT RESSUSCITÉ !

David MITRANI

Nous avons cette proclamation de Pâques en commun avec toutes les Églises chrétiennes, quelle que soit la manière dont elles célèbrent ou comprennent la foi. Comme l'écrivait l'apôtre Paul : « *si Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vaine, et votre foi aussi est vaine.* » (1 Corinthiens 15 / 14).

C'est pourquoi Pâques est la plus grande fête chrétienne, indissociable du Vendredi saint qui la précède : Jésus Christ est vraiment mort, et il a vraiment été relevé de la mort, nous ouvrant ainsi le passage vers la vie éternelle sans que nous l'ayons mérité, nous réconciliant avec le Père malgré notre péché.

Le « Christ en gloire » peint par le pasteur Henri LINDEGAARD dans le temple de Saint-Dié nous le rappelle à chaque culte, montrant les traces de la croix sur le corps du Ressuscité qui nous ouvre les bras et nous bénit.



Espérant que vous recevrez ce bulletin avant même la célébration de Pâques dans nos temples (Jeudi saint à 19h à Saint-Dié, Vendredi saint à 19h à Raon-l'Étape, dimanche de Pâques à 10h30 à Saint-Dié), vous y trouverez aussi quelques échos : des articles reprenant certains éléments de notre assemblée générale du 26 mars (Entraide, groupes bibliques, comptes et budget), des photos de nos activités passées, et des annonces d'activités offertes à tous : un concert au profit de notre orgue déodatien, une journée paroissiale de sortie à la Grange de Wassy...

D'ici là aura d'ailleurs aussi eu lieu la célébration du 50^e anniversaire du Jumelage de Saint-Dié avec Friedrichshafen. Une délégation des bords du lac de Constance viendra le week-end des 13 et 14 mai, une célébration œcuménique franco-allemande (qui nous tiendra lieu de culte ce dimanche-là) aura lieu à l'église Saint-Martin à 9h, et vous y êtes tous conviés.

BANQUE ALIMENTAIRE

Joseph NIEDERER

Pour les sœurs et les frères qui auraient besoin d'une aide provisoire au niveau alimentaire, pour une durée maximum de trois mois, un accord a été discuté avec le CCAS de Saint-Dié-des-Vosges (Centre communal d'action social, 26 rue d'Amérique). Lors de la première demande, un dossier sera établi, dossier qui

passera devant une commission qui définira le montant alloué et le rythme de passage à l'épicerie sociale.

Un bon d'achat pourra être émis par l'Entraide protestante pour une aide urgente.

N'ayant plus eu de demandes ces derniers mois, nous

pensons que la situation des personnes qui profitaient de la Banque alimentaire s'est arrangée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Entraide, ou à Joseph NIEDERER, tél. : 03 29 500 600.

DES GROUPES BIBLIQUES

Ghislaine HEYER

David m'a proposé de dire 2 mots sur les études bibliques. Donc je vous dirai 2 mots empruntés au psaume 34 v. 9 : « Goûtez et voyez ... » (combien l'Éternel est bon) ou bien une autre traduction : « goûtez et constatez ».

Je m'explique : j'étais curieuse, je suis allée et j'ai constaté que cela est bon... 3 études bibliques dans 3 lieux différents avec 3 cycles d'études différents, et 3 approches différentes, chacune 1 fois par mois : donc du choix !

Pour rappel :

- À Saint-Dié, au foyer le lundi soir à 20h : étude des Psaumes, non pas un par un, les uns à la suite des autres, mais avec une logique, par exemple 2 Psaumes qui paraissent totalement différents à 1^{ère} vue, mais qui présentent des similitudes. ..(Ps 8 et 22 ou Ps 19 et 119...).

- À Saint-Dié, Maison Charles-de-Foucauld, le jeudi soir à 20h30 : actuellement les Épîtres de Paul.

- À Senones, la dernière mise en place : les textes sont proposés par les participant(e)s : textes qui interpellent, incompris ou étonnants...

Le principe commun aux 3 : si possible lire les textes

à la maison avant de se rendre à l'étude, noter notre compréhension, ou nos incompréhensions...

Même si David nous expose pas mal de choses, contexte, histoire, la parole est libre... pour échanger. Le plus souvent l'étude démarre par les remarques des participant(e)s.

Les participants sont variés d'un groupe d'étude à l'autre :

- au foyer : plus de protestants en général que de catholiques ;
- à la Maison Ch.-de-Foucauld, c'est l'inverse, très très peu de protestants ;
- à Senones, moitié / moitié.

De ce fait les discussions sont aussi différentes, puisque la culture religieuse et la connaissance des Écritures sont différentes d'un groupe à l'autre.

Alors, venez et goûtez, car l'échange est enrichissant, non pas seulement pour ma connaissance personnelle intellectuelle, mais aussi pour ma croissance spirituelle, ma marche avec Dieu. Quand nous avons des amis, nous aimons les rencontrer, les côtoyer pour mieux les connaître. Ces études bibliques sont aussi des moments qui permettent de mieux connaître Dieu et sa Parole.

DES PHOTOS POUR SE RAPPELER...



Fête de Noël des familles



Repas de Noël des anciens



Veillée de Noël



Semaine de prière pour l'unité des chrétiens



Journée mondiale de prière



Repas de Pâques des anciens



Assemblée générale

UN CONCERT POUR NOS ORGUES

David MITRANI

Nos orgues sont des instruments fragiles. À Senones, l'harmonium sonne mieux que l'orgue électrique et nous convient bien. À Raon-l'Étape, l'orgue avait besoin d'un entretien poussé, qui a eu lieu au printemps dernier par les soins de Sébastien METZ, et un premier concert d'orgue y a été donné le 16 octobre par Victor NOËL.

À Saint-Dié, l'orgue de Pierre VALLOTTON, tout comme le temple, appartient à la Ville. C'est un monument ! Il a besoin d'un relevage complet, ce qui est entre les mains de la municipalité (nous espérons...) et hors de portée de nos finances. Il a aussi besoin d'être plus à

l'abri de l'humidité qui le rend pratiquement inutilisable (en tout cas pour des concerts) une bonne partie de l'année.

Un concert nous est offert le samedi 3 juin à 20h30 au temple de Saint-Dié. Le bénéfice du concert nous aidera pour la déshumidification de l'orgue de notre temple et de son environnement. Nous recevrons deux violoncellistes de classe internationale : Odile BOURIN et Igor KIRITCHENKO, qui nous interpréteront des pièces de LEE, OFFENBACH, KUMMER, HAYDN... Entrée libre, plateau.

LA GRANGE DE WASSY

David MITRANI

Octobre 1534, les « Luthériens », comme on disait alors, affichent leurs *Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la messe papale* jusque sur la porte de la chambre du roi François I^{er} à Amboise. La suite va mal se passer...

Le fils aîné du roi Henri II s'est marié avec la reine des Scots, Marie STUART, nièce de François DE LORRAINE, duc de Guise et prince de Joinville. Celui-ci assurera avec son frère, le cardinal DE LORRAINE, le gouvernement de la France sous le règne du jeune François II de 1559 à 1560.

Sous le roi Charles IX, après le renvoi des GUISE, la reine-mère Catherine DE MÉDICIS va tenter plusieurs

conciliations entre réformés et catholiques. Le 17 janvier 1562 est signé l'Édit de Saint-Germain permettant aux Réformés de célébrer leur culte à l'extérieur des villes fortifiées (ainsi que dans les maisons privées à l'intérieur de ces mêmes villes).

Le 1^{er} mars 1562, sur les terres de Joinville, dans une grange à Wassy, à l'intérieur de la ville et donc théoriquement interdit, un culte est surpris par la troupe du duc de Guise. Sur un millier de participants non armés à ce culte, une cinquantaine sera massacrée (hommes, femmes et enfants) et plus d'une centaine blessée.

Les « guerres de religion » qui commencent ainsi vont durer jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes en 1598

qui tolérera le culte protestant sous certaines conditions (cette fois acceptées) et mettra fin à la lutte armée entre le « parti » protestant, qui sera dissous en 1629 par l'Édit de grâce d'Alès, et la Ligue catholique animée par les GUISE, mouvement qui était devenu une réaction aristocratique et populaire antimonarchique.

En 1980, sous l'égide du pasteur François CORMOULS-HOULÈS, un Musée est créé dans le petit temple de Wassy (l'ancienne grange n'existe plus) pour commémorer l'événement. Chaque année une journée y rassemble les amis et les personnes intéressées. Cette

année-ci, une plaque œcuménique célébrant « un chemin de réconciliation » et témoignant des bonnes relations entre catholiques et protestants y sera apposée le 11 juin... et nous y serons !

Inscriptions pour cette sortie paroissiale auprès de notre trésorier Eric STUMPF, avec versement de 30 € d'arrhes au compte bancaire de l'EPU de Vosges-Meurthe consacré à ces voyages (pas le compte ordinaire) : FR76 1027 8066 0000 0207 9840 152.

Départ à 7h30 en face de la mairie de Saint-Dié (ou à 8h30 à Brabois), retour vers 20h30 à Saint-Dié.

À VENIR...

avril :

- 3 hébreu biblique à 14h30 à La Petite-Raon
- étude biblique sur les Psaumes à 20h au Foyer
- 6 célébration du Jeudi saint à 19h à Saint-Dié
- 7 célébration du Vendredi saint à 19h à Raon-l'Étape
- 9 culte de Pâques à 10h30 à Saint-Dié, avec baptême
- 12 conseil presbytéral à 19h à la Forain
- 13 Découverte de la Bible à 20h30 M^{on} Ch.-de-Foucauld
- 15 catéchisme à 14h au Foyer
- 16 culte à 10h30 à Raon-l'Étape
- 17 partage biblique à 14h30 à Senones
- 23 culte et école biblique à 10h30 à Saint-Dié
- 24 hébreu biblique à 14h30 à La Petite-Raon
- 30 culte à 10h30 à Saint-Dié

mai :

- 4 spectacle de la Cie de la Marelle à 19h30 Nancy (temple)
- 7 brocante de l'Entraide de 9h à 17h au Foyer
- culte à 10h30 à Senones
- 10 conseil presbytéral à 19h
- 11 Découverte de la Bible à 20h30 M^{on} Ch.-de-Foucauld
- 14 célébration œcuménique (Jumelage) à 9h égl. St-Martin
- école biblique à 10h30 au Foyer (à confirmer)
- 15 hébreu biblique à 14h30 à La Petite-Raon
- étude biblique sur les Psaumes à 20h au Foyer

- 18 culte de l'Ascension à 11h et journée au Brabant
- 18-19 camp catéchumènes et jeunes au Brabant
- 18-21 synode national de l'EPUDF à Noisy-le-Grand
- 21 culte à 10h30 à Raon-l'Étape
- 22 partage biblique à 14h30 à Senones
- 28 culte de Pentecôte à 10h30 à Saint-Dié

juin :

- 3 formation de prédicateurs à 9h30 à Lunéville
- catéchisme à 17h au Foyer
- concert au profit de l'orgue à 20h30 à Saint-Dié
- 4 culte à 10h30 à Senones
- 5 étude biblique sur les Psaumes à 20h au Foyer
- 9 chants de Taizé à 19h à la cathédrale
- 11 culte et journée de paroisse à Wassy
- école biblique : se renseigner
- 14 conseil presbytéral à 19h
- 15 Découverte de la Bible à 20h30 M^{on} Ch.-de-Foucauld
- 17 consistoire à 9h à Remiremont
- 17-18 week-end d'école biblique au Brabant
- 18 culte à 10h30 à Raon-l'Étape, avec baptême
- repas de printemps à 12h30 au Foyer
- 19 partage biblique à 14h30 à Senones
- 25 culte à 10h30 à Saint-Dié

pasteur : David MITRANI 06 74 45 34 07

epudf.stdie.raon@free.fr

Foyer : 13 rue Carbonnar 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Entraide : Andrée BODAINÉ, présidente : 03 29 56 08 02

Site web : <https://vosges-meurthe.epudf.org>

temples :

- + 12 rue du Maréchal-Foch 88100 Saint-Dié-des-Vosges
- + 23 avenue du Général-de-Gaulle 88110 Raon-l'Étape
- + quai Jules-Ferry 88210 Senones

pour vos dons :

« ACEPU Vosges-Meurthe »

IBAN : FR76 1027 8066 0000 0105 4944 069 | BIC : CMCIFR2A

DANS NOS FAMILLES

Obsèques :

M. Raymond LANDRY, 99 ans, le 4 janvier à Baccarat ; Mme Rolande HIENLY, née OFFLAND, 93 ans, le 28 février à Saint-Dié

LE LIEN VOSGES-MEURTHE, bulletin trimestriel gratuit de l'association culturelle de l'Église protestante unie de Vosges-Meurthe, 13 rue Carbonnar 88100 Saint-Dié-des-Vosges

directeur de la publication : David MITRANI

comité de rédaction : Jacqueline LEMARQUIS, Bertrand MEYER, David MITRANI

photos : Bertrand MEYER, Bernard MARTIN

imprimé par : L'Ormont Imprimeur, Hellieule 2, 88103 Saint-Dié-des-Vosges

dépôt légal : mars 2023

ISSN : 2493-4089



	VM	VM	VM	VM
RECETTES	2020	2021	2022	2023
Offrandes nominatives	43 003,83	42 435,80	35 817,65 ²	37 000,00
<i>Nombre de donateurs nominatifs</i>	68	59	55	57
Offrandes anonymes	6 859,33	7 613,24	6 906,15 ²	7 000,00
Manifestations (repas, Fête de l'Avent)	5 077,00	9 376,94	10 976,05 ³	12 500,00
Recettes ordinaires internes	54 940,16	59 425,98	53 699,85	56 500,00
Mise à disposition des Temples et du Foyer	620,00	2 130,02	2 835,91 ⁴	4 000,00
Autres remboursements	370,48	215,87	0,00	0,00
Remboursements	990,48	2 345,89	2 835,91	4 000,00
Subventions et prêts	4 000,00	0,00	4 000,00 ⁵	8 000,00
Intérêts livret bleu	28,06	32,44	68,25	99,00
Recettes ordinaires externes	4 028,06	32,44	4 068,25	8 099,00
Revenus des immeubles (location du Presbytère)	9 940,08	9 836,68	10 020,65	10 300,00
TOTAL DES RECETTES	69 898,78	71 640,99	70 624,66	78 899,00

Résultat	2020	2021	2022	2023
	3 672,76	5 487,23	- 9 745,50 ¹	0,00

Soldes	au 01/01/2022	au 31/12/2022
Crédit Mutuel compte-courant SD	2 253,31	2 839,59
Crédit Mutuel livret bleu SD	16 044,38	10 112,63
Crédit Mutuel compte Travaux SD	4 592,97	192,94
TOTAL	22 890,66	13 145,16

	VM	VM	VM	VM
DÉPENSES	2020	2021	2022	2023
Évangélisation/catéch.	152,90	68,16	70,00	150,00
Fournitures de bureau	1 787,82	1 449,33	1 600,97	1 400,00
Gaz, électr., loyer : appt. pasteur	2 650,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Eau, gaz, électr. : Foyer et 3 Temples	7 664,25	6 990,47	7 426,84 ⁶	9 087,00 ⁹
Frais d'alimentation et achats div.	109,28	3 045,13	3 366,10	3 400,00
Entretien/investiss.	4 996,05	1 202,18	11 904,43 ⁷	10 000,00
Assurance	1 465,34	2 105,10	1 822,18	1 830,00
Frais de déplacement	5 844,60	7 200,00	11 006,96	10 000,00
Taxes et impôts	4 853,00	7 988,00	7 182,00 ⁸	6 200,00
Charge de personnel	1 308,28	1 094,08	1 279,54	1 300,00
Divers	752,00	1 353,60	1 092,14	900,00
Rembours. de prêt	2 937,00	247,00	0,00	0,00
Dépenses locales	34 520,52	35 143,05	49 151,16	46 667,00
Contribution Union Nationale (cible)	31 497,50	31 002,00	31 000,00	32 000,00
Contrib. Consistoire	208,00	8,71	219,00	232,00
Dépenses extraord.				0,00
TOTAL DES DÉPENSES	66 226,02	66 153,76	80 370,16	78 899,00

¹ L'année 2022 se solde par un déficit de -9 745,50 € !

² Baisse de plus de 17 % des offrandes par rapport à 2021 et 2020.

³ Dont 8 296,60 € avec la Fête de l'Avent et 2 116,45 € avec les deux repas (P+R).

⁴ Dont 1 850 € de l'Église mennonite de Baccarat pour la location du temple raonnais.

⁵ Aide de 4 000 € de l'Association Charitable.

⁶ Dont 2 851,90 € de frais de gaz pour le Foyer, soit 12 % de plus qu'en 2021.

⁷ Dont 5 200 € pour l'estrade de Senones et 4 248 € pour l'orgue de Raon.

⁸ Dont 1 816 € pour la taxe d'habitation 21 et 22 du Foyer et 4 007 € de taxe foncière 22.

⁹ Prévision d'une augmentation du prix du gaz de 20 % pour l'année 2023.